



Laval, le 12 décembre 2025

Aux élu.e.s municipaux.ales du département de la Mayenne

Objet : Carte scolaire rentrée 2026

Madame, Monsieur les élu.e.s de la Mayenne,

En ce mois de décembre, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et son Directeur Académique (DASEN), Monsieur Audy, collectent les prévisions d'effectifs des écoles pour la rentrée scolaire 2026.

Ce recensement va leur permettre de définir les ouvertures mais aussi les fermetures de classes et même parfois d'écoles pour la prochaine rentrée.

Nous savons que les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) ont pris contact avec certains et certaines d'entre vous en laissant entendre qu'au regard de la baisse démographique, des réorganisations (fermetures d'écoles, fusions d'écoles, fermetures de classes...) seraient « inévitables ».

Si la baisse démographique est un fait, la FSU-SNUipp alerte depuis de nombreuses années sur la dégradation progressive de l'École. Nous manquons en effet d'enseignant.e.s spécialisé.e.s du réseau d'aide (RASED) pour répondre aux enfants en difficultés scolaires, d'enseignant.e.s référent.e.s pour aider à la scolarisation des élèves en situation de handicap, de places ainsi que d'enseignant.e.s dans les établissements sociaux et médico-sociaux, d'enseignant.e.s remplaçant.e.s, d'accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap (AESH)... Les conditions de travail de nos collègues se dégradent, en témoigne le nombre croissant de fiches Santé Sécurité au Travail. La baisse démographique devrait être l'occasion de faire baisser les effectifs dans toutes les classes, augmentant ainsi la qualité de l'accueil de TOUS les enfants et facilitant de fait l'inclusion scolaire.

Même si, à l'heure actuelle aucune décision ministérielle n'a été prise sur ce sujet ; le budget 2026 n'étant toujours pas connu à ce jour et les instances décisionnelles n'ayant pas encore siégées, la FSU-Snuipp 53 redoute une mesure de carte scolaire avec de très nombreuses fermetures de classes et quelques fermetures d'écoles.

La FSU-SNUipp 53 souhaite également vous alerter sur la tendance au « regroupement » d'écoles, que cela soit en milieu rural comme en milieu urbain, l'objectif étant pour la DSDEN de gagner des postes d'enseignant.e.s et de directeurs.rices.

La FSU-SNUipp est une fervente défenseuse de l'école maternelle et se dresse contre les fusions forcées des écoles maternelles et élémentaires. Lorsque les équipes enseignantes s'y opposent, nous entendons à ce que leur choix soit respecté. Dès lors qu'un des deux conseils d'école se prononce contre la fusion, aucune fusion ne devrait être prononcée.

Qu'il s'agisse de fermetures d'écoles ou de fusions d'écoles, c'est bien au conseil municipal qu'il revient de délibérer. Dans les écoles concernées, les conseils d'école réunissant enseignant.e.s, parents représentants et élu.e.s municipaux.ales se prononceront également mais ils.elles n'auront malheureusement qu'un avis consultatif. Si la décision d'ouvrir ou de fermer une classe relève du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, aucune fermeture d'école, ou fusion, ne peut se faire sans une délibération en ce sens du conseil municipal.

La FSU-SNUipp défend l'existence de l'école publique, laïque et républicaine, qui se doit d'offrir l'égalité de l'instruction quel que soit le lieu de vie, de nos grandes métropoles jusqu'à nos plus petits villages. Nous n'acceptons pas la disparition progressive de nombreuses écoles publiques chaque année partout en France et notamment dans notre territoire rural de la Mayenne.

Comme vous le savez, l'école est un service public vital pour le développement local et l'aménagement du territoire. C'est souvent est un facteur déterminant dans le choix des familles de s'établir dans une commune.

Les équipes municipales la dressent toujours au premier rang de leurs priorités et ce malgré les baisses des financeurs extérieurs et la perte de la maîtrise des recettes fiscales.

L'école rurale est vivante et accueillante. Elle sait être attentive aux besoins des élèves et à leur suivi individualisé, grâce à toute une communauté éducative soudée, motivée et impliquée.

Nous savons combien vous, élu.e.s municipaux.ales, veillez à la bonne marche de l'école, combien vous demeurez soucieux de l'ensemble des personnels, de l'Education Nationale et de la collectivité municipale (agent.e.s, ATSEM, vacataires...), combien vous garantissez le meilleur accueil possible des enfants sur les différents temps à l'école et en dehors.

Pour ces raisons, il nous semblait important de nous adresser à vous aujourd'hui, en cette fin d'année.

Mesdames, Messieurs les élus municipaux du département de la Mayenne, nous sommes disponibles pour échanger avec vous, et comptons sur votre soutien et votre participation active pour faire tous ensemble respecter le droit à l'instruction de vos enfants, nos élèves, afin de continuer à faire vivre les écoles de nos communes.

Pour la FSU-SNUipp53, Léonard Giret, co-secrétaire départemental, référent carte scolaire.